

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

SESSION 2005

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (Unités : U11, U12, U13)

SOUS-ÉPREUVE E1A (Unité U11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Durée : 3 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé : CALCULATRICE

Circulaire 99.186 du 16 novembre 1999 : « Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Chaque candidat ne peut utiliser qu'une seule machine sur table.

En cas de défaillance, elle pourra cependant être remplacée.

Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices **sont interdits.** »

Document autorisé : PLAN COMPTABLE

Note de service du 23 février 1982 : « Le document autorisé ne doit comprendre que la liste des comptes, à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires ».

« Le prêt du document est interdit pendant la durée de l'épreuve ».

Important

Ce sujet comporte **25** pages numérotées de **1** à **25**

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

SOMMAIRE

Dossiers	Pages	Barème
PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	3	
DOSSIER 1 : Protection des intérêts des auteurs-compositeurs	5	25 points
• Rédiger un projet de lettre.....		25 points
DOSSIER 2 : Réalisation d'un nouveau site Web	6	22 points
• Compléter un planigramme.....		17 points
• Compléter un agenda		5 points
DOSSIER 3 : Suivi des prospects	7	13 points
• Compléter un tableau d'identification des champs et des tables.....		2 points
• Compléter un tableau d'analyse d'extraction de données		11 points
DOSSIER 4 : Suivi des comptes clients	4	20 points
• Suivre les virements clients		7 points
• Comptabiliser les virements et les anomalies.....		10 points
• Suivre les encaissements clients		3 points
DOSSIER 5 : Choix d'un transporteur	8	20 points
• Concevoir et renseigner un tableau de comparaison.....		20 points
TOTAL		100 points

Documents fournis : ANNEXES 1 à 12

Documents à rendre : ANNEXES A à G



PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Jean-Philippe OLIVI, passionné de musique, a créé, dans les années 80, trois sociétés dont les activités, dans le domaine musical, sont complémentaires.



Vous travaillez rue de Pondichéry, à Paris, siège de l'une des sociétés COPPELIA sous la responsabilité de Jean-Philippe OLIVI et en étroite collaboration avec Magalie, son assistante de direction.

Studios COPPELIA
www.studioscoppelia.com
21 rue de Pondichéry
75015 PARIS
FRANCE

Les studios COPPELIA sont spécialisés dans :

- La location de studios d'enregistrement avec mise à disposition éventuelle d'une équipe technique (ingénieurs du son, assistants...) :

Aux artistes interprètes

Artistes sous contrat avec de grandes maisons d'éditions (Barclay, EMI, Universal...) : Dave, Marc Lavoine, MC Solaar, Jennifer, Rohff, Stomy Bugsy, la Star Academy et bien d'autres...

Artistes indépendants : de nombreux artistes ont confié leurs créations aux studios COPPELIA : Sully Sefil, Mafia K1 Free...

Aux professionnels de l'illustration sonore

Agences de publicité travaillant pour la radio ou la télévision : habillage sonore de films ou de messages publicitaires : Frolic, Kellog's, Microsoft, Axa Assurances, Renault...

Sociétés de post-production : bande-son, doublage, sous-titrage... pour films, téléfilms, documentaires.

Aux sociétés de castings

Utilisation des studios pour auditionner et sélectionner les artistes qui participeront à des comédies musicales : « Les dix commandements », « Autant en emporte le vent »...

- La gestion d'un important catalogue d'œuvres musicales corses. Elle prend en charge l'édition, la diffusion et la promotion de CD de musiques traditionnelles basées sur le chant polyphonique, et les « voix corses ».

DOSSIER 1

PROTECTION DES INTÉRÊTS DES AUTEURS-COMPOSITEURS

L'actualité fait régulièrement référence aux difficultés de la protection des droits sur les œuvres musicales. Les copies illicites de CD et la diffusion de ceux-ci sur Internet ont conduit les majors (grands éditeurs/distributeurs de musique) à développer des systèmes anticopies insérés dans les CD. Ces dispositifs contre le piratage sont toutefois décriés par les associations de consommateurs aux plans techniques et juridiques.

JP OLIVI, conscient qu'il sera tôt ou tard confronté à cette question, a demandé à son assistante de constituer un dossier pour en suivre l'actualité.

Aujourd'hui 24 juin, le directeur reçoit un courrier d'un de ses auteurs-compositeurs-interprètes, concerné par la copie illicite de ses CD. Il vous demande d'étudier le dossier afin de préparer la réponse.

Vous disposez en :

ANNEXE 1 : du courrier de l'auteur-compositeur-interprète
ANNEXE 2 : d'une documentation juridique et de consignes

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie

Rédiger le projet de lettre.

DOSSIER 2

RÉALISATION D'UN NOUVEAU SITE WEB

La présentation de nos studios est pour l'instant assurée à partir d'un site *Web* ancien, conçu en 1999 sur la base de pages HTML et de photographies au format JPEG. Or, au début de l'année 2004, d'importants investissements ont été engagés pour modifier l'aménagement, l'équipement des trois studios (A, B et VIP : *Very Important Person*¹).

Jean-Philippe OLIVI a décidé d'engager une campagne de communication offensive, au plan commercial et artistique, afin de valoriser au maximum les investissements effectués. Un consultant en stratégie Internet et multimédia a été sollicité pour réaliser le nouveau site Web. Il s'agit de la société québécoise VIACTIS .

VIACTIS a remis un devis comportant les étapes de la réalisation du projet ainsi que les contraintes à respecter pour la transmission de certains documents.

JP OLIVI a accepté ce devis.

Les photos numériques des locaux, les descriptifs des équipements de chaque studio, le contenu d'un questionnaire en ligne, le détail de nos diverses prestations seront réalisés par notre équipe technique qui les soumettra, pour étude et validation, à JP OLIVI.

Chaque document validé sera ensuite transmis à VIACTIS par messagerie électronique en respectant le délai précisé sur le devis pour la réalisation du projet.

Ce projet nécessite donc une étroite coordination entre Paris et Québec.

Vous participez, aujourd'hui 24 juin, au suivi de ce dossier.

Vous disposez en :

ANNEXE 3 : d'un mémo de JP OLIVI

ANNEXE 4 : du devis établi par VIACTIS

TRAVAIL À FAIRE :

Sur l' ANNEXE A

Complétez le planigramme des tâches.

Sur l' ANNEXE B

Complétez l'agenda de JP OLIVI.

¹ En français : personnalité très importante

DOSSIER 3

SUIVI DES PROSPECTS

Les informations recueillies sur nos prospects (clients potentiels) sont stockées dans une base de données et permettent de personnaliser les réponses aux demandes de renseignements notamment sur les prix de location des studios.

Celles-ci sont traitées tous les vendredis. Un coefficient multiplicateur est appliqué au tarif de base selon la catégorie du client potentiel.

Le 24 juin, vous devez préparer la requête qui permettra d'éditer les courriers destinés aux prospects qui nous ont contacté dans la semaine.

Vous disposez en :

ANNEXE 5 : d'un exemple de réponse éditée la semaine dernière.

ANNEXE 6 : d'informations diverses sur la base de données relationnelle

TRAVAIL À FAIRE :

Sur l'ANNEXE C ou sur l'ANNEXE C bis au choix du candidat :

Analysez la lettre éditée la semaine dernière en complétant le tableau d'identification des champs et tables.

Sur l'ANNEXE D ou sur l'ANNEXE D bis au choix du candidat :

Complétez le tableau d'analyse de l'extraction des données permettant d'éditer les noms des artistes sous contrat ayant demandé au cours de la semaine des informations pour la location d'un studio VIP.

Indiquez le nombre d'artistes concernés pour la semaine du 20 au 24 juin.

DOSSIER 4

SUIVI DES COMPTES CLIENTS

Magalie vous demande de procéder aux contrôles périodiques des comptes clients et de constater les encaissements par virements.

Vous disposez en :

ANNEXE 7 : de l'organisation comptable et commerciale

ANNEXE 8 : de la procédure comptable relative au traitement et au suivi des encaissements

ANNEXE 9 : du relevé bancaire

ANNEXES 10 et 10 suite : du grand-livre clients

TRAVAIL À FAIRE LE 16 JUIN 2005 :

Sur l'ANNEXE E

Complétez le tableau de suivi des virements clients.

Sur l'ANNEXE F

Comptabilisez sur bordereau de saisie les virements clients ainsi que les écritures consécutives aux anomalies constatées.

Sur l'ANNEXE G

Complétez le tableau de suivi des encaissements clients.

DOSSIER 5

CHOIX D'UN TRANSPORTEUR

Dans le cadre de notre activité d'édition, nous publions un nouvel album «Florilège de chants populaires corses» enregistré par 8 artistes, tous résidant en Corse.

Les enregistrements sont terminés mais la fabrication de la maquette a pris du retard.

Aujourd'hui, vendredi 24 juin au matin, le CD de contrôle (master) est enfin prêt. Nous devons en envoyer un exemplaire à chaque artiste concerné avant demain midi. A sa réception, il doit vérifier les derniers arrangements effectués par les ingénieurs du son.

Soucieux de tenir les délais pour la publication de cet album, Jean-Philippe OLIVI souhaite faire appel à un prestataire de livraison rapide (enlèvement et livraison à domicile). En effet, nous disposerons d'un délai très court, pour remettre la maquette finale à la société partenaire chargée du pressage des CD.

JP OLIVI vous remet les services et tarifs de deux prestataires et vous demande de les comparer (nature de la prestation, tarification détaillée et coût total) afin de déterminer celui à qui nous allons confier l'expédition des CD de contrôle.

Vous disposez en :

ANNEXE 11 : du tarif de PONY EXPRESS

ANNEXE 12 : du tarif de CHRONOPOST

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie

Concevez et renseignez un tableau de comparaison des offres.

Indiquez le prestataire à retenir.

Pietru ARCHANGELO
4 Boulevard Pascal Rossini
20000 AJACCIO

Tél : 06 23 56 89 74

Ajaccio, le 19 juin 2005

Monsieur le Directeur et cher ami,

L'actualité récente du piratage de CD sur Internet et les copies sauvages de disques portent un tort à notre profession...

En effet, j'ai eu l'occasion de constater la diffusion de nombreuses œuvres musicales, dont certaines de mes chansons, sur des sites de téléchargement gratuit. Cela engendre pour les artistes un important manque à gagner.

En conséquence, je vous demande d'étudier la possibilité d'insérer un dispositif anticopie sur l'album que je suis en train de finaliser.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur et cher ami, mes cordiales salutations.

Pietru Archangelo

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pietru Archangelo', written in a cursive style.

DOCUMENTATION JURIDIQUE

01Net.com – La rédaction, 19 juin 2003
Bataille autour des CD protégés

CD protégés : les majors face à la justice

Les associations de défense des consommateurs UFC-Que Choisir et CLCV (consommation, logement et cadre de vie) portent plainte contre les maisons de disques et les distributeurs car les systèmes anticopie des CD audio sont accusés de bafouer les droits des consommateurs.

En cause, les systèmes de protection mis en place par certaines maisons de disques pour interdire la copie des CD « Ces verrous ont pour conséquence de rendre les disques incompatibles avec un grand nombre de matériels audio courants achetés par les consommateurs; c'est une situation tout à fait inadmissible », s'indigne Alain Bazot, le président de UFC-Que Choisir.

Au-delà des problèmes de lecture, UFC dénonce des menaces qui pèsent sur la copie privée. Selon l'art L122-5 du code de la propriété intellectuelle, « lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire [...] les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinée à une utilisation collective ». [...]

ZDNet.fr – Estelle Dumout – 3 septembre 2003

Système anticopie : La justice condamne EMI France pour vice caché.

[...]

Une consommatrice mécontente soutenue par UFC-Que Choisir a obtenu gain de cause face à la maison de disques. Celle-ci doit lui rembourser le CD d'Alain Souchon qu'elle ne peut lire sur son autoradio à cause des protections anticopies qu'il contient. [...]

« Les magistrats ont jugé que les restrictions d'utilisation provoquées par les dispositifs de verrouillage anticopie étaient des anomalies constitutives d'un vice caché », explique l'association de consommateurs dans un communiqué. « Ils considèrent, comme nous, qu'un CD doit pouvoir être lu sur tout support » précise Julien Dourgnon, chargé de mission pour l'UFC-Que Choisir.

[...]

ZDNet.fr – Estelle Dumout – 4 octobre 2004

Système anticopie : la condamnation d'EMI France est confirmée en appel

[...]

La maison de disque avait été condamnée en première instance (TGI Nanterre – 24 juin 2003) à mieux informer les clients des problèmes occasionnés par les protections anticopies de ses CD. La décision est confirmée en appel [...].

Ce jour,

Je souhaite une réponse nuancée et argumentée qui respecte la réglementation et qui tient compte de l'aspect technique.

Merci.

Jean-Philippe

Mémo

À : *Magalie et Stagiaire*

De : *Jean-Philippe*

Date : *Le 24 juin*

Objet : *Suivi dossier site Web*

Je suis impatient de voir notre nouveau site. A nous tous de faire le nécessaire pour qu'il soit en ligne fin juillet.

Au plan organisationnel :

→ *Planification des tâches : je souhaite que vous schématisiez l'ensemble des différentes étapes du projet (dates de début et fin possibles).*

Viactis dispose déjà de la maquette et de son découpage.

Vous veillerez à déterminer les dates butoirs d'envoi des autres documents à fournir à Viactis pour ne pas bloquer la réalisation du site.

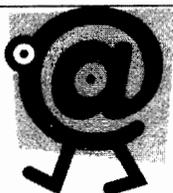
→ *Précisez sur mon agenda :*

- La date de début du projet.

- Les ½ journées à consacrer à la relecture des dossiers à traiter en fonction de mes disponibilités de juillet. Compter une ½ journée par dossier.

Merci à vous.

Jean-Philippe



VIACTIS

789 Mazarin, suite 053
Vieux-Beloeil, Québec
Canada, J6G 5P9

DEVIS
N° 234

Client Nom COPPELIA Studios Adresse 21 rue de Pondichéry Pays France Code postal 75015 Ville PARIS Téléphone 01.45.67.31.65 Fax 01.45.67.34.23 E-mail www.studioscoppelia.com		Date 12/06/2005	
ETAPES	Description des prestations	Délai	TOTAL
	Étapes successives de la réalisation d'un site WEB comportant : N° 1 - Maquette (design Internet) N° 2 - Découpage de la maquette N° 3 - Questionnaire en ligne N° 4 - Pages HTML paramétrables N° 5 - Animations Flash sur modules dynamiques N° 6 - Prestations : statistiques de fréquentation, hébergement du site, optimisation du site pour les moteurs, génération de fichiers d'impression pour plaquette illustrée Documents à nous fournir dans les temps afin de respecter les délais ci-dessus : - Contenu du questionnaire au format traitement de texte, pour sa mise en ligne - Descriptifs de l'équipement technique de chaque studio, pour la création des pages HTML - Photographies numériques des locaux et des équipements des trois studios (format JPEG), pour la préparation des animations - Détails des diverses prestations de votre équipe technique avant l'étape 6 Prix des prestations Forfait Internet tout inclus par financement trimestriel intégrant développement, hébergement Internet et référencement auprès de moteurs de recherche Conduite du projet Votre dossier est pris en charge par Antoine. Il est votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez le joindre à nos jours et horaires de travail (14 juillet compris) du lundi au vendredi de 8 h à 18 h heures locales (soit - 5 h par rapport à la France) au 514.980.3604 ou sur sa messagerie : antoine.marshall@viactis.com	6 jours 2 jours 2 jours 3 jours 2 jours 2 jours	1 470,00 €
<p><i>Devis accepté le 20/06/05</i></p> <p><i>Olivi</i></p>			
<p>Démarrage du projet : 2 semaines après la date d'acceptation du devis</p>			



21 rue de Pondichéry
75015 PARIS
France
www.studioscoppelia.com

Monsieur KOZELEK

20 rue Mouraud

75020 PARIS

Nos réf :
JPO/MS/AA
Objet :
V/Demande d'information

Paris,
le 17 juin 2005

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre demande d'information concernant la location du studio d'enregistrement **VIP**.

En tant qu'**artiste sous contrat**, nous vous proposons notre formule « forfaits tout inclus », pour une location d'une durée de 8 h, 7 jours sur 7, au prix journalier de **429 €** comprenant :

- La mise à disposition du studio,
- Son matériel d'enregistrement,
- La présence d'un ingénieur du son,
- Les consommables (bandes DAT, CD à graver...).

Nous restons à votre disposition pour toute étude de prix pour des prestations supplémentaires ou personnalisées.

Veuillez agréer, **Monsieur**, nos salutations les meilleures.

Le Directeur,
JP OLIVI

Table CATÉGORIE

Num_categorie	Nom_categorie	Coeff_categorie
1	artiste indépendant	1
2	artiste sous contrat	1,3
3	agence de publicité ou de casting	1,5

Table STUDIO

Num_studio	Nom_studio	prix_de_base
1	A	220,00 €
2	B	280,00 €
3	VIP	330,00 €

Extrait Table PROSPECT

Num_prospect	Date_contact	Titre_prospect	Nom_prospect	Adres_prospect	CP_prospect	Ville_prospect	Num_categorie	Num_studio
2136	20/06/05	Madame	KADIYA	Route de Grasse	06000	NICE	1	1
2137	20/06/05	Messieurs	AGENOR	La Cigale	20217	SAINT-FLORENT	3	3
2138	21/06/05	Monsieur	MARTINELLI	32 rue Ernest Renan	92190	MEUDON	2	3
2139	21/06/05	Mademoiselle	JENNY	Rue Camou	75007	PARIS	3	1
2140	22/06/05	Messieurs	RAGGA MUPPET	Rue du Port	13002	MARSEILLE	2	2
2141	23/06/05	Messieurs	MUSICA	Rue des Alpes	69000	LYON	2	3
2142	24/06/05	Monsieur	JONHSON	Boulevard de Italiens	75008	PARIS	1	3

ORGANISATION COMPTABLE ET COMMERCIALE

JOURNAUX

AC..... Achats	SG..... Société Générale
VE..... Ventes	OD Opérations diverses
CI CIC	

PLAN DE COMPTES

411ACEL..... ACEL SOUND	411MANN.....MANNICK
411ANTH ANTHONIN	411PAFPPAF PRODUCTION
411ANTO ANTONY	411READREADER DIGEST
411BBC BBC	411SARASARAH PRODUCTION
411BARO BARON	411SMITSMITH PRODUCTION
411BIAK..... BIAKA LANDRY	411SONYSONY MUSIQUE
411JYLV..... JYL VIP	411SPPFSPPF
411EMIN EMI MUSIC	411STSMSTUDIO SM
411FERG FERGÉ SANDRINE	411STASSTAR SYSTEM
411LALL ALLOUCHE CLAUDE	411UMERUNIVERSAL MERCURY
	411UNIVUNIVERSAL
	411WAGR.....WAGRAM
4456600 TVA DÉDUCTIBLE SUR AUTRES BIENS & SERV.	6580000.....CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE
4457100 TVA COLLECTÉE 19,60 %	6650000.....ESCOMPTE ACCORDÉ
5121000 CIC	7580000.....PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE
5122000 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	7650000.....ESCOMPTE OBTENU

READER DIGEST et MANNICK bénéficient d'un escompte de 2 % net de taxe dans le cadre d'un paiement au comptant.

PROCÉDURE COMPTABLE RELATIVE AU TRAITEMENT ET AU SUIVI DES ENCAISSEMENTS

Traitement des encaissements

Les clients paient par virement ou par chèque.

Dates de comptabilisation des encaissements :

- Chèques : Date de remise à l'encaissement
- Virements : Date de l'opération sur le relevé bancaire

Un tableau de contrôle des virements est complété à réception du relevé de banque.

Des écarts ou anomalies, comptabilisés à la date de l'opération bancaire, peuvent provenir :

- d'escomptes de règlement net de taxe,
- d'arrondis pratiqués par le client,
- d'erreurs d'imputation de compte client (du fait de l'absence de lien entre le logiciel de gestion commerciale et celui de comptabilité),
- d'inversions de chiffres.

À la suite de ce contrôle, les écritures de correction sont constatées. Le libellé est constitué du nom du tiers. Le numéro de pièce est le numéro de facture.

Les retards de règlement sont repérés et les relances clients activées.

Suivi des encaissements

En cas de retard de règlement, la procédure suivante est appliquée :

- Envoi d'une première lettre de relance, 15 jours après la date d'échéance (code de cette lettre REL1).
- Envoi d'une deuxième lettre de relance, 15 jours après l'émission de la première lettre (code de cette deuxième lettre : REL2).
- Envoi d'une troisième lettre de relance, prévenant d'une mise au contentieux, 15 jours après l'émission de la deuxième lettre (code de cette troisième lettre : REL3).



Crédit Industriel et Commercial
7 rue Armand Moisant
75015 PARIS

Téléphone : 01.44.10.87.50

Télécopie : 01.44.10.82.02

Mél : 10912@cic.fr

Code guichet : 10912

Compte n° 7039210239

COPPELIA Studios

21 rue de Pondichéry

75015 PARIS

Relevé n° 124

Du 15 mai 2005 au 15 juin 2005

Date	Libellé opération	Débit	Crédit	Solde
	<i>Solde précédent en euros</i>		2 210,12	2 210,12
16/05/2005	Remise CHQ		8 602,83	10 812,95
17/05/2005	Chèque N° 98563214	9 856,35		956,60
17/05/2005	Virement - READER DIGEST		1 781,56	2 738,16
18/05/2005	Virement - SPPF		2 762,76	5 500,92
18/05/2005	Virement - ACEL SOUND		8 132,80	13 633,72
19/05/2005	Chèque N° 98563218	2 785,00		10 848,72
20/05/2005	Virement - UNIVERSAL		9 005,88	19 854,60
24/05/2005	Remise CHQ		7 128,16	26 982,76
25/05/2005	Chèque N° 98563220	6 425,58		20 557,18
26/05/2005	Chèque N° 98563225	815,47		19 741,71
27/05/2005	Chèque N° 98563227	1 734,29		18 007,42
28/05/2005	Chèque N° 98563222	1 450,55		16 556,87
31/05/2005	Remise CHQ		2 152,80	18 709,67
03/06/2005	Virement - BARON		1 693,00	20 402,67
03/06/2005	Prélèvement France Télécom 25687268	872,05		19 530,62
05/06/2005	Remise CHQ		5 221,74	24 752,36
06/06/2005	Remise CHQ		4 678,75	29 431,11
08/06/2005	Prélèvement EDF Paris Montparnasse	1 458,36		27 972,75
10/06/2005	Chèque N° 98563215	3 689,25		24 283,50
10/06/2005	Chèque N° 98563219	2 685,13		21 598,37
12/06/2005	Chèque N° 98563216	852,44		20 745,93
15/06/2005	SOLDE CRÉDITEUR			20 745,93

Grand-livre des comptes

Page 1
Date du tirage 15/06/05 à 09:54:55

Période du 01/04/2005
au 15/06/2005
Tenue de compt EURO

DATE	C J	N° Pièce	Libellé écriture	Let	Échéance	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde
411ACEL Client Acel Sound								
12/05/05	VE	98895	M/F Acel Sound		17/05/05	8 132,80		8 132,80
Totaux						8 132,80		8 132,80
411ANTH Client Anthonin								
05/04/02	VE	98759	M/F Clt Anthonin	AAA	31/05/05	2 152,80		2 152,80
31/05/05	BQ	98759	S/Chq Anthonin	AAA			2 152,80	
Totaux						2 152,80	2 152,80	
411ANTO Client Antony								
20/04/05	VE	98668	M/F Clt Antony		31/05/05	2 176,72		2 176,72
Totaux						2 176,72		2 176,72
411BBC Client BBC								
02/06/05	VE	98900	M/F Clt BBC	AAA	07/05/05	4 678,75		4 678,75
06/06/05	BQ	98900	S/Chq BBC	AAA			4 678,75	
Totaux						4 678,75	4 678,75	
411BARO Clt Baron								
28/05/05	VE	98896	M/F Clt Baron		28/06/05	1 693,54		1 693,54
Totaux						1 693,54		1 693,54
411BIAK Client Biaka Landry								
15/04/05	VE	98871	M/F Clt Biaka Landry	AAA	20/04/05	478,40		478,40
20/04/05	BQ	98871	S/Virement Biaka Landry	AAA			478,40	
Totaux						478,40	478,40	
411JYLV Client JYL VIP								
05/05/05	VE	98885	M/F Clt JYL VIP	AAA	10/05/05	2 392,00		2 392,00
11/05/05	BQ	98885	S/Virement JYL VIP	AAA			2 392,00	
Totaux						2 392,00	2 392,00	
411EMIM Client EMI Music								
18/05/05	VE	98898	M/F Clt EMI Music	AAA	23/05/05	7 128,16		7 128,16
24/05/05	BQ	98898	S/Chq EMI Music	AAA			7 128,16	
Totaux						7 128,16	7 128,16	
411FERG Client Sandrine Fergé								
03/05/05	VE	98883	M/F Clt Fergé Sandrine	AAA	08/05/05	885,04		885,04
10/05/05	BQ	98883	S/Chq Fergé Sandrine	AAA			885,04	
Totaux						885,04	885,04	
411LALL Client C. Lallouche								
12/05/05	VE	98892	M/F Clt Lallouche	AAA	17/05/05	1 211,55		1 211,55
16/05/05	BQ	98892	S/Chq Lallouche	AAA			1 211,55	
Totaux						1 211,55	1 211,55	
411MANN Client Mannick								
07/05/05	VE	98887	M/F Clt Mannick	AAA	12/05/05	2 565,42		2 565,42
14/05/05	BQ	98887	S/Virement Mannick	AAA			2 514,11	51,31
14/05/05	VE	98887	M/Escompte Accordé	AAA			51,31	
Totaux						2 565,42	2 565,42	

**ANNEXE 10
SUITE**

Grand-livre des comptes					Période du	01/04/2005
Page 2	Date du tirage	15/06/05	à 09:55:01		au	15/06/2005
					Tenue de compt	EURO

DATE	C J	N° Pièce	Libellé écriture	Let	Échéance	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde
411PAFP Client PAF Production								
11/05/05	VE	98891	M/F Clt PAF Production	AAA	16/05/05	5 740,80		5 740,80
16/05/05	BQ	98891	S/Chq PAF Production	AAA			5 740,80	
Totaux						5 740,80	5 740,80	
411READ Client Reader Digest								
11/05/05	VE	98893	M/F Clt Reader Digest		16/05/05	1 817,92		1 817,92
Totaux						1 817,92		1 817,92
411SARA Client Sarah Production								
10/05/05	VE	98890	M/F Clt Sarah Production	AAA	15/05/05	1 650,48		1 650,48
16/05/05	BQ	98890	S/Chq Sarah Production	AAA			1 650,48	
Totaux						1 650,48	1 650,48	
411SMIT Client Smith								
15/04/05	VE	98655	M/F Clt Smith		15/05/05	3 178,97		3 178,97
Totaux						3 178,97		3 178,97
411SONY Client Sony								
05/05/05	VE	98884	M/F Clt Sony	AAA	10/05/05	7 543,17		7 543,17
08/05/05	BQ	98884	S/Virement Sony	AAA			7 543,17	
25/05/05	VE	98901	M/F Clt Sony		30/05/05	16 564,60		16 564,60
Totaux						24 107,77	7 543,17	16 564,60
411SPPF Client SPPF								
12/05/05	VE	98894	M/F Clt SPPF		17/05/05	2 762,76		2 762,76
Totaux						2 762,76		2 762,76
411STSM Client Studio SM								
06/05/05	VE	98886	Studio SM	AAA	11/05/05	3 731,52		3 731,52
13/05/05	BQ	98886	S/Chq Studio SM	AAA			3 731,52	
Totaux						3 731,52	3 731,52	
411STAS Client Star System								
01/06/05	VE	98899	M/F Clt Star System	AAA	06/05/05	5 221,74		5 221,74
05/06/05	BQ	98899	S/Chq Star System	AAA			5 221,74	
Totaux						5 221,74	5 221,74	
411UMER Client Universal Mercury								
09/05/05	VE	98889	M/F Clt Universal Mercury	AAA	14/05/05	5 501,60		5 501,60
13/05/05	BQ	98889	S/Virement Universal Mercury	AAA			5 501,60	
17/05/05	VE	98897	M/F Clt Universal		22/05/05	9 005,88		
Totaux						14 507,48	5 501,60	9 005,88
411UNIV Client Universal								
Totaux								
411WAGR Client Wagram								
08/05/05	VE	98888	M/F Clt Wagram	AAA	13/05/05	5 980,00		5 980,00
12/05/05	BQ	98888	S/Virement Wagram	AAA			5 980,00	
16/05/05	VE	98896	M/F Clt Wagram		16/06/05	10 070,32		10 070,32
Totaux						16 050,32	5 980,00	10 070,32

ANNEXE 11
EXTRAITS DU TARIF PONY EXPRESS

PONY EXPRESS – Nos tarifs		
<p>La France métropolitaine desservie en 24 h ! PONY EXPRESS vous offre les moyens de tenir les délais les plus justes, en livrant à domicile vos plis ou colis urgents jusqu'à 30 kg le lendemain matin sur le territoire national. PONY EXPRESS s'appuie sur un réseau d'agents de proximité, sur une intendance logistique bien rodée qui associent souplesse et rigueur. PONY EXPRESS pratique des prix simples, sans surprise grâce à une tarification au colis (pli) et au poids. PONY EXPRESS, en dehors des heures de bureau (du lundi au vendredi de 8 h à 19 h) continue à vous servir (de 19 h à 22 h et de 6 h à 8 h), les week-ends et jours fériés aux tarifs ci-dessous majorés de 20 %.</p>		
Tarif national HT : Paris/province/ ou province/Paris		
Poids en kg	Livraison avant 9 h 00	Livraison avant 12 h 00
De 0 à 1	23,00 €	17,00 €
Le kg supplémentaire de 1,1 à 30 kg	1,50 €	1,20 €
Suppléments HT		
Enlèvement à Paris	Gratuit	
Enlèvement en province	8,13 €	
Livraison ou enlèvement en Corse	40,72 €	
Impératif horaire ponctuel	24,75 €	
Autres particularités	Nous consulter	
Assurances ponctuelles	Nous consulter	
<i>Pour tout enlèvement nous prévenir avant 18h00</i>		

EXTRAITS DU TARIF CHRONOPOST
ANNEXE 12

TARIFS PUBLICS AU 1^{er} NOVEMBRE 2004						
 <p>En euros (TVA récupérable). Au départ de France métropolitaine et Monaco.</p>						
[...] De quelques grammes à 30 kg, Chronopost International livre en express vos plis et colis, documents comme marchandises, partout dans le monde.[...]						
Chrono Classic domestique : livraison à domicile le lendemain entre 8 h et 12 h						
Poids Jusqu'à	National		Régional		Corse	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
2 kg	26,65	31,87	19,98	23,90	41,65	49,81
5 kg	31,95	38,21	23,55	28,17	46,95	56,15
10 kg	40,70	48,68	29,50	35,28	55,70	66,62
15 kg	49,50	59,20	35,45	42,40	64,50	77,14
20 kg	58,30	69,73	41,40	49,51	73,30	87,67
25 kg	67,10	80,25	47,35	56,63	82,10	98,19
30 kg	75,90	90,78	63,30	63,75	90,90	108,72
Kg sup.	2,09	2,50	1,44	1,72	2,09	2,50
Les délais pour la France métropolitaine s'entendent pour une prise en charge du lundi au samedi matin et pour une livraison du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Selon les services, vous pouvez demander une livraison le samedi.						
Les services PLUS						
Enlèvement à domicile			Livraison le samedi (facturation supplémentaire)			
Enlèvement sur demande : prix par enlèvement à ajouter au prix du transport.	€ HT	€ TTC	Chrono Classic domestique Chrono Premium domestique Chrono retour express de paiement	€ HT	€ TTC	
	9,00	10,76		4,00	4,78	

DOCUMENTS RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE A

PLANIGRAMME DES TÂCHES

Juillet 2005																																
Dates	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	Dates butoirs pour transmission
Étapes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Maquette																																Expédié
Découpage																																Expédié
Questionnaire																																
Pages																																
Animations																																
Prestations																																

AGENDA DE JP OLIVI IMPRIMÉ LE 24 JUIN 2005

ANNEXE B

Juillet 2005						
lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Sam.	Dim.
27	28	29	30	1er	2	3
	Au QUEBEC		Absent du bureau toute la journée	RDV Marc L. de 14 h à 17 h		
4	5	6	7	8	9	10
RDV Dyam 10 h/13 h	RDV extérieur toute la journée avec directeurs artistiques (Xavier, Lambert, Etienne)		En CORSE			
RDV Pietru A. 15 h/18 h						
11	12	13	14	15	16	17
RDV Dave 14 h/17 h	RDV Rhoff 13 h/17 h		A LYON			
18	19	20	21	22	23	24
16 h - départ aéroport		En CORSE				
25	26	27	28	29	30	31
RDV extérieur (maison de production ALEXIS) Toute la journée	RDV Julie Z. 14 h/17 h)	Absent du bureau - matin (Dentiste)	RDV Patrick chez Universal à partir de 15 h			

Tableau d'identification des champs et des tables

Valeur (ou contenu)	Nom du champ	Nom de la table
Monsieur	Titre_prospect	Prospect

Tableau d'analyse de l'extraction de données

Opérations	Table(s) Source(s)	Critères de sélection	Champ de jointure	Champ(s) projeté(s)	Requête résultat
Sélection					R1 Résultat de la sélection
Jointure					R2 Résultat de la jointure
Projection					R3 Nom(s) des artistes sous contrat souhaitant louer un studio VIP

Indiquez le nombre d'artistes concernés pour la semaine du 20 au 24 juin

**DOCUMENTS RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE
AU CHOIX DU CANDIDAT**

ANNEXE C bis

Tableau d'identification des champs et des tables

Valeur (ou contenu)	Nom du champ	Nom de la table
Monsieur	Titre_prospect	Prospect

Tableau d'analyse de l'extraction des données

ANNEXE D bis

Table(s) Source(s)	Champs utilisés pour la sélection	Opérateurs logiques	Critères de sélection	Champs de jointure	Champs projetés

Indiquez le nom d'artistes concernés pour la semaine du 20 au 24 juin

DOCUMENT RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE

ANNEXE E

Suivi des virements clients

État du / /

N° du relevé de compte bancaire :

N° Client	Nom client	Date de l'opération	Montant du virement	Date facture	N° facture	Montant créance	Montant différence de règlement	Code anomalie *

* Code anomalie

ER1 : Escompte de règlement

ER2 : Arrondi de règlement

ER3 : Erreur d'imputation compte client

ER4 : Inversion de chiffres

